

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW – Code 70

CMM-140

Autoroute 20 à Dorval

Interdiction de camionnage dans le secteur du rond-point Dorval

Montréal, le 8 octobre 2020 – Le ministère des Transports informe les usagers de la route et ses partenaires qu'une interdiction de circuler pour les camions sur les ponts d'étagement de l'autoroute 20 au-dessus de l'autoroute 520 et du rond-point Dorval sera mise en place durant la nuit de jeudi à vendredi pour une durée indéterminée.

Gestion de la circulation

Dès le 9 octobre à 5 h 30 :

- Interdiction de circulation pour tous les camions sur les ponts de l'autoroute 20 au-dessus de l'autoroute 520 (rond-point Dorval).
- Un détour balisé par une signalisation temporaire indiquera le chemin à suivre.
- Les autobus peuvent continuer à circuler sans contrainte.

Depuis le 1^{er} octobre, une seule voie de circulation par direction est disponible dans le secteur du rond-point Dorval. Cette mesure est en place depuis que la progression de fissures fut observée lors des travaux de réfection en cours depuis août 2020. Le suivi en continu de la progression des fissures incite le Ministère à prendre cette mesure supplémentaire afin d'assurer la sécurité des usagers de la route. Le retrait des camions sur les deux structures permet ainsi de limiter grandement les vibrations importantes occasionnées par ce type de véhicule.

Le monitoring se poursuit et si une dégradation de l'état des structures devait survenir, le Ministère n'hésitera pas à les fermer.

Le Ministère remercie les usagers de la route de leur compréhension.

Suivez-nous sur [Twitter](#) et sur [Facebook](#).

– 30 –

Pour information : Relations avec les médias
Direction des communications
Ministère des Transports
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724